



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 30 janvier 2026

### MOBILIANS mobilisé contre la recrudescence des vols de câbles sur les stations de recharge : une première interpellation en Seine-et-Marne

En décembre, lors d'une réunion à la préfecture de Seine-et-Marne, Mobilians alertait les pouvoirs publics et l'ensemble de la filière sur la recrudescence préoccupante des vols de câbles visant les stations de recharge pour les véhicules électriques, un phénomène en forte augmentation sur l'ensemble du territoire et lourd de conséquences pour les usagers comme les opérateurs.

À la suite de cette alerte et du travail de coordination engagé avec les services de l'État et les forces de l'ordre, une première interpellation a eu lieu le 25 janvier à Lieusaint (Seine-et-Marne). Deux individus ont été appréhendés en flagrant délit par les effectifs de la police nationale alors qu'ils procédaient au vol de câbles sur le parking d'un magasin.

Déférés dans le cadre de la convocation par procès-verbal et placés sous contrôle judiciaire, les auteurs ont fait l'objet dans l'attente du jugement, de mesures strictes.

Mobilians se félicite de cette première interpellation, qui démontre l'utilité du travail de signalement, de sensibilisation et de coopération engagé depuis plusieurs mois avec les autorités et dans ce cas présent, avec la préfecture de Seine-et-Marne.

Pour autant, cette avancée ne saurait marquer un relâchement de la vigilance. Les vols de câbles demeurent nombreux, coûteux et perturbent le déploiement de l'électromobilité sur l'ensemble du territoire.

Mobilians poursuivra ses efforts aux côtés des acteurs de la filière, des forces de l'ordre et des services de l'État afin de renforcer la prévention et la sécurisation des infrastructures de recharge et d'améliorer la remontée d'informations et le signalement des faits dans les territoires concernés.

## À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

**Contacts presse :**